

**Extrait N° 2 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 8 juin 2012

L'an deux mil douze, le 8 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du Conseil a été faite le **31 mai 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMI Michel - M. GRONDIN Jacki*

Procurations : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - Mme BARET Liliane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. ESCHYLE Gilles - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. RIVIERE Raphaël comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

*** M. GRONDIN Jacky est arrivé au début de l'affaire N°2.**

& &
&

**AFFAIRE N° 2/ Eau potable
- Présentation du rapport annuel**

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, il est porté à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel afférent au prix et à la qualité de l'eau potable pour l'année 2011.

RAPPORT ANNUEL 2011

- Nature du service : exploitation par affermage
- Contrat en vigueur depuis le 1^{er}/01/2010 pour une durée de 10 ans
- Société fermière : la CISE
- Nombre d'habitants : 10 608

I – Indicateurs techniques

Ressources totales

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
M³ produits	1 217 796	1 248 284	1 185 736	1 186 519	1 222 434	1 151 947
Evolution	+ 1,43 %	+ 2,50 %	- 5,01 %	+ 0,06 %	+ 3,02 %	- 4,00 %

Détail des ressources

Ressources totales en m³ pour 2011			
Point de prélèvement	Nature des ressources utilisées	Volume m³/an	Variation 2010-2011
Cadet – Dussac – Fourcade	Eau de surface	146 214	- 10 %
Brûlé	Eau souterraine	55 329	+ 10 %
Bananes	Eau de surface	166 511	- 20 %
Ruisseau	Eau de surface	214 870	- 18 %
La Moque et Lucas	Eau de surface	10 015	+ 45 %
Bras Sec	Eau de surface	5 759	- 12 %
Azéma	Eau de surface	8 586	- 20 %
Sous total Ressources propres		607 284	- 14 %
Volume importé du Bras de Cilaos – Eau de surface		569 480	+ 11 %
TOTAL RESSOURCES (Production + importation)		1 176 764	

Volumes

	2010	2011	Variation
Volume produit	708 014	607 284	- 14 %
Volume importé	514 420	569 480	+ 11 %
Volume exporté vers St-Leu	17 772	24 817	+ 40 %
Volume mis en distribution	1 204 662	1 151 947	- 4 %

Consommation détaillée et nombre d'abonnés

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
M ³ facturés clients	772 055	796 602	747 337	738 339	793 472	787 677
Volumes estimés	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	26 519
Total M ³ consommés	802 055	826 602	777 337	768 339	823 472	814 196
Evolution %	+ 1,15	+ 3,06	- 5,96	- 1,15	+ 7,19	- 1,14
Nombre de clients	3 750	3 915	4 068	4 119	4 288	4 387
Evolution %	+ 6,50	+ 4,4	+ 3,91	+ 1,24	+ 4,10	+ 2,3
M ³ consommés/clients/an	206	211	191	186	192	187

Rendement du réseau

Le rendement du réseau est de 71,5 % en 2011 contre 68,03 % en 2010.

La longueur du réseau est de 92 291 ml :

- acier 5 613 ml
- fonte : 48 727 ml
- PVC : 22 623 ml
- polyéthylène : 14 541 ml

Données relatives à la qualité de l'eau (voir annexes 1-A et 1-B)

II – Les indicateurs financiers

a) Le prix de l'eau

- Modalités de la tarification en 2011

La tarification comprend la part fermière et la part communale. La part fermière se subdivise en deux parties :

- une part fixe
- une part proportionnelle au volume réellement consommé.

La tarification est effectuée par tranche soit :

- de 0 à 90 m³
- au-delà de 90 m³

Les volumes consommés sont constatés trimestriellement et il est procédé à 4 facturations par an avec 2 relevés des compteurs.

- Modalités d'évolution et de révision de cette tarification :

. Part communale :

Le montant de la surtaxe peut être révisé annuellement par délibération du Conseil Municipal. Son montant est de 0,4650 €. Au titre de l'année 2011, les recettes totales de surtaxes émises s'élèvent à 357 747,04 €.

. Part fermière :

Les prix fixés par le délégataire font l'objet d'une révision deux fois par an :

- début du 1^{er} trimestre
- début du 2nd trimestre

La recette annuelle facturée par le délégataire est de 614 817,17 €

a) Eléments relatifs au prix de l'eau :

Part délégataire au 31/12/2011

Tranches semestrielles	Prix H.T.
De 0 à 90 m ³	0,4002 €/m ³
Au-delà de 90 m ³	0,7899 €/m ³
Partie fixe semestrielle	26,33 €

Part communale

Par m ³ consommé	0.4650 €/m ³
-----------------------------	-------------------------

L'ensemble de ces éléments est soumis au taux de TVA de 2,10 %.

(voir présentation d'une facture type de 120 m³ en annexe 2).

b) Travaux :

- Réalisés en 2011 au chapitre 23 : 899 697,52 €
- Restes à réaliser 2011 : 220 429,10 €

Les travaux réalisés en 2011 par la Commune ont porté sur un ensemble de travaux d'amélioration et d'extension du réseau sur le territoire communal. Ces travaux ont été menés par la SPIE CAPAG.

Pour l'exercice 2012, il est prévu :

- de lancer l'étude en vue de la construction d'un nouveau réservoir au Tévelave ;
- de lancer une étude pour poursuivre la modernisation du réseau.

c) Tableau d'évolution de la dette au 1^{er} janvier 2012 (voir annexe 3).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir débattu, prend acte du **rapport annuel 2011** du service de l'eau potable.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,